

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**I.1) NOM ET ADRESSES****SMITER**, Numéro national d'identification : 20009081900018,Place du 13^e R.G., Point(s) de contact : Pôle Achats / DSP / Assurances / Automobile, 51200, Epernay, F,Téléphone : (+33) 6 30 52 43 80, Courriel : bekar@epernay-agglo.fr, Code NUTS : FRF23**Adresse(s) internet :**Adresse principale : <http://www.epernay-agglo.fr>Adresse du profil acheteur : <http://www.xmarches.fr>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** Délégation de service public de transport de voyageurs de type affermage

Numéro de référence : Transport 2022 SMITER

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : Services**II.1.4) Description succincte :** Le contrat a pour objet de confier l'exploitation de services de transport de voyageurs organisés par le Syndicat Mixte des Transports d'Epernay et sa Région qui regroupe la Communauté d'Agglomération Epernay Côteaux et Plaine de Champagne et la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.**II.1.5) Valeur totale estimée :** Valeur hors TVA : 21 000 000 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

II.1.7) Valeur totale du marché : Valeur hors TVA 20 747 606 euros

ou Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :** Délégation de service public de transport de voyageurs de type affermage

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire : MA12

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Ressort territorial du Syndicat Mixte des Transports d'Epernay et sa Région

II.2.4) Description des prestations : Le délégataire aura pour mission de gérer et d'exploiter les services de transport organisés par le Syndicat Mixte des Transports d'Epernay et sa Région (SMITER), avec pour prestations principales : • d'exécuter les services de transport ; • de commercialiser les services de transport ; • de percevoir les recettes pour le compte du SMITER ; • d'offrir un accueil dans l'agence commerciale de la gare ; • d'assumer la gestion du personnel et la responsabilité des opérations de transports ; • de veiller au bon état de fonctionnement des biens nécessaires à l'exploitation, dont les véhicules de transport en commun et le centre technique de transport qui seront mis à sa disposition par l'autorité délégante ; • de rendre compte à l'autorité délégante des conditions d'exploitation, de la qualité du service rendu et de l'équilibre financier de l'exploitation, et de répondre à toute demande de l'autorité délégante formulée dans le cadre de son droit d'audit permanent.**II.2.5) Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères : 1. le moindre recours aux fonds publics

2. la valeur technique

3. la démarche de développement durable et de responsabilité sociétale

II.2.7) Durée de la concession : Durée en mois : 72**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Transport

II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession
Explication :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

Candidatures examinées par Commission de délégation de service public (CDSP) qui a établi la liste des candidats admis à présenter une offre. Offres examinées par CDSP qui a invité l'autorité habilitée à négocier avec les soumissionnaires. Après négociations, offres classées selon critères d'appréciation et pondérations. Validation par Comité syndical du choix du candidat proposé par le Président au vu du rapport sur motifs du choix du délégataire et économie générale du contrat.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à cette procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 238-688121 du 09/12/2022

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Lot n° : 1

Intitulé : Délégation de service public de transport de voyageurs de type affermage

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 29 novembre 2023

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

RATP DEVELOPPEMENT, Numéro national d'identification : 389 795 006, 54 quai de la Rapée, 75012, Paris, F,

Téléphone : (+33) 6 34 67 16 87, Courriel : emeline.roux@ratpdev.com, Code NUTS : FR101, Adresse internet : <http://www.ratpdev.com>

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 21 000 000 euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 20 717 606 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 2 886 153 euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 17 831 453 euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée, 51000, Châlons-en-Champagne, F,

Téléphone : (+33) 3 26 66 87 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87,

Adresse internet : <http://www.chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel à introduire avant la conclusion du contrat dans les conditions prévues aux articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA). Référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L.551-13 et suivants du CJA dans les délais mentionnés à l'article R.551-7 du CJA. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE 4 avril 2014, dépt Tarn et Garonne, req. 358994).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée, 51000, Châlons-en-Champagne, F,

Téléphone : (+33) 3 26 66 87 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, Fax : (+33) 3 26 21 01 87,

Adresse internet : <http://www.chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 5 janvier 2024